

Centre régional de **sauvegarde** de la **faune sauvage**

Provence-Alpes-Côte d'Azur



*Un savoir-faire
au service
de la Nature*



paca.lpo.fr





Grand-duc d'Europe (Bubo bubo)

Contact

Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage
Château de l'environnement - 84480 BUOUX
Tél.: 04 65 09 02 20
Courriel: crsfs-paca@lpo.fr
Site: www.crsfs-paca.lpo.fr

Deux autres sites d'accueil pour la faune sauvage en région PACA :

- Centre de soins des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence: 04 92 54 74 31 - 06 77 97 21 22
- Parc ornithologique de Pont de Gau (Camargue): Benjamin Vollot: 04 90 97 82 62 - 06 80 89 40 28



La LPO PACA est membre de l'Union Française des Centres de Sauvegarde de la faune sauvage.

Le centre régional de sauvegarde de la faune sauvage est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec le Fonds européen de développement régional. Cette brochure est éditée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur. Directeur de publication: Alain Moussu.

© Crédits photos: Amandine Fizet, Sarah Goliard, Olivier Hameau, Céline Koch, Robert Monleau. Conception et réalisation de la maquette: Aline Laage, Parole d'Image.

© LPO PACA 2009 La reproduction des textes et illustrations même partielle, et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation. Retirage: 10000 exemplaires. LPO PACA - Villa Saint Jules - 6, avenue Jean Jaurès - 83400 Hyères • Tél.: 04 94 12 79 52 • Courriel: paca@lpo.fr - Site web: http://paca.lpo.fr



© François Lefebvre

édito

« Si beaux dans le ciel, ils deviennent pathétiques lorsque le sort les cloue au sol. La LPO ne pouvait rester indifférente. En prenant en charge le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage, elle souhaite montrer, de manière exemplaire, que toute vie mérite compassion. Accueillie, soignée puis réhabilitée, la faune sauvage peut ainsi espérer recouvrer la liberté grâce à la compétence et au dévouement de tous ceux pour qui le respect du vivant s'inscrit dans les priorités ».

A. BOUGRAIN DUBOURG

Sommaire

Edito	3
Que faire si je trouve un oiseau sauvage en détresse?	4
Comment est pris en charge l'oiseau au centre de sauvegarde?	6
Quelles actions pour le centre de sauvegarde de la faune sauvage?	8
Un savoir-faire pour promouvoir la biodiversité	10
Comment nous aider?	12

Le centre régional de sauvegarde de la faune sauvage

Situé au cœur du massif du Luberon, le centre a été créé en 1996 par le Parc naturel régional du Luberon qui en est propriétaire. Sa gestion a été confiée à la LPO PACA, association de protection de la nature, en octobre 2006. Il accueille la faune sauvage en détresse (principalement oiseaux et petits mammifères). Son fonctionnement est rendu possible grâce à vos dons et à des subventions.

Par interdiction législative et pour la tranquillité des animaux en soins, le centre n'est pas habilité à accueillir le public.

Que faire si je trouve un oiseau sauvage en détresse ?

Je le capture avec prudence

Pour cela un linge épais est utilisé et des gants si nécessaires. Attention aux serres et au bec des rapaces ainsi qu'aux coups de bec des échassiers !

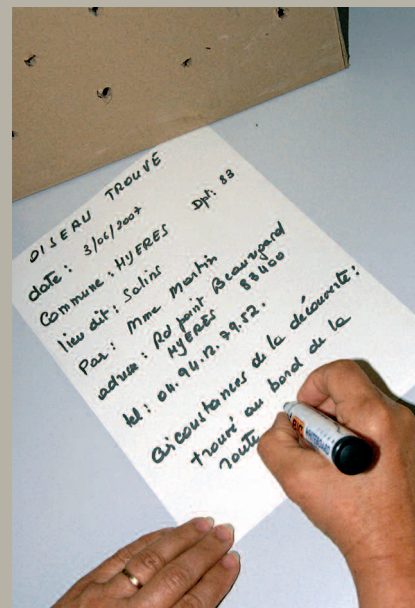


Je n'aggrave pas son état

Pour atténuer au maximum son stress, l'animal est maintenu les ailes plaquées au corps et la tête cachée dans un linge. Il ne faut pas l'exhiber ! Ce stress supplémentaire peut être fatal pour un oiseau déjà très affaibli. Il est également préférable de ne pas lui donner à boire ni à manger : il y a un risque en effet de l'étouffer ou de lui donner une alimentation inadaptée.

Je l'isole au calme

Le plus rapidement possible, l'oiseau est placé dans un carton, lui-même entreposé dans une pièce calme et tempérée. Les cages sont à proscrire : l'oiseau risque d'aggraver ses blessures et de détériorer son plumage.



Je prépare le carton de transport

Le carton ne doit pas être trop grand. Il faut éviter que l'oiseau ne s'agite trop et ne soit ballotté durant le transport. L'oiseau doit par contre pouvoir tenir debout. Du papier journal est placé au fond du carton pour l'absorption des fientes.

Quelques trous sont percés pour l'aération (ils ne doivent pas être trop grands pour éviter la fuite de l'oiseau). Ni eau ni nourriture ne doivent être placées dans le carton durant le transport.

Le carton est finalement fermé avec précaution à l'aide de ruban adhésif.

Je note les informations concernant sa découverte

Une fiche mentionnant les indications suivantes est jointe avec le carton :

- La date et la commune de découverte de l'animal (un lieu-dit également si possible).
- Les circonstances de la découverte (trouvé au bord d'une route, attrapé par un chat, tombé du nid...).
- Les coordonnées (nom, adresse postale et électronique)... du découvreur de l'animal pour qu'un retour d'information lui soit fait.

Je contacte le centre régional de sauvegarde de la faune sauvage

Si je tombe sur le répondeur, je laisse un message en signalant mes coordonnées, l'espèce (si connue) ainsi que la commune de découverte.

LA LOI INTERDIT DE
GARDER UN ANIMAL SAUVAGE
CHEZ SOI

Pour tout animal sauvage,
contactez-nous : 04 65 09 02 20

Le centre est habilité à recevoir les
oiseaux et les petits mammifères.

La prise en charge de l'animal par le centre

L'acheminement

Un réseau, constitué de bénévoles de la LPO formés aux premiers soins et de transporteurs, organise l'acheminement des animaux blessés.



Remise d'un oiseau blessé à un transporteur bénévole



Réduction d'une fracture sur un Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*)

L'accueil et le premier diagnostic

À son arrivée à l'infirmerie du centre, l'animal sauvage est identifié, âgé et sexé. Il est ensuite minutieusement ausculté (recherche de fractures éventuelles et autres traumatismes) avant de recevoir les premiers soins. Les circonstances de sa découverte, fournies sur sa fiche de transport, seront ainsi précieuses pour déterminer au mieux la cause de sa récupération. Certains soins nécessaires peuvent être prodigués bénévolement par des vétérinaires (radiographie et intervention chirurgicale avec ordonnance de soins appropriés).



Radiographie d'un rapace



Vétérinaire en action



Soins sur un Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)



Nourrissage d'un jeune Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*)

La rééducation en grande volière

En dernier lieu, les oiseaux finissent leur rééducation dans des volières de grande taille (30 m) avant leur retour à la vie sauvage. Pour guérir parfaitement les traumatismes les plus graves, cette rééducation peut durer plusieurs mois.

Le retour à la vie sauvage

Une fois parfaitement rétabli, l'oiseau est relâché dans son environnement naturel, sur un site qui répond à ses exigences écologiques (habitat, alimentation, reproduction).



Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) en volière de rééducation



Remise en liberté d'un oiseau au terme de sa convalescence

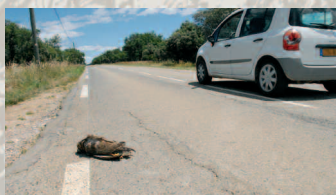
Un savoir-faire pour protéger la nature

Agir en faveur de la faune sauvage

Le Centre accueille et soigne la faune sauvage protégée, principalement des oiseaux (93%), provenant de la région [voir graphique 1].

Produire des informations sur la faune sauvage

Les causes de détresse de la faune sauvage sont diverses et concernent, directement ou indirectement, l'action de l'homme [voir graphique 2].



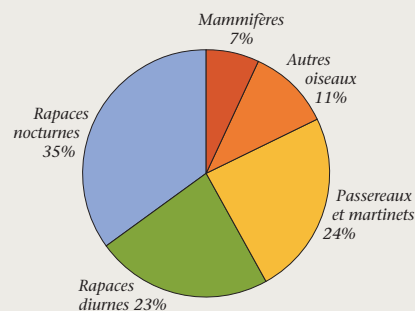
Oiseau victime du trafic routier

Étudier les oiseaux en soin

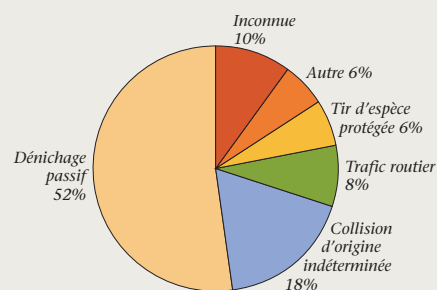
Pour certaines espèces de rapaces (Petit-duc scops, Chouette hulotte, Faucon crécerelle), le centre de sauvegarde est l'occasion d'effectuer des mesures biométriques sur de nombreux individus, d'étudier la croissance des jeunes ou encore de participer (par des prélèvements sanguins) à des programmes de recherche sur la génétique des populations.

Agir pour restaurer la nature

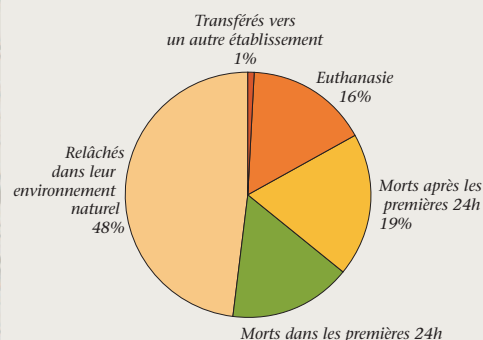
Près de la moitié des animaux récupérés finissent par être relâchés et retournent à la vie sauvage. Certains animaux condamnés, mais qui présentent une valeur patrimoniale, sont transférés vers des centres spécialisés pour la reproduction en captivité [voir graphique 3].



Graphique 1
Catégories d'animaux accueillis*



Graphique 2
Causes d'accueil*



Graphique 3
Devenir des animaux*

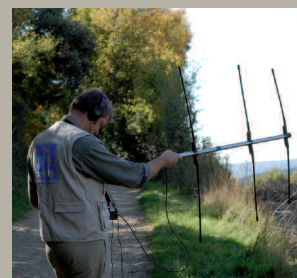
*statistiques établies sur 13 années de fonctionnement pour 6883 animaux recueillis.



Baguage d'un Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*)



Mesure de l'aile d'un Petit-duc scops (*Otus scops*)



Suivi par télémétrie de Chevêches d'Athéna (*Athene noctua*) lâchées par le centre de sauvegarde



Page d'accueil de « Faune PACA »

Baguer les oiseaux

Tous les oiseaux réinsérés dans leur milieu naturel sont munis d'une bague dans le cadre d'un programme agréé par le CRBPO (Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux) rattaché au Muséum National d'Histoire Naturelle. Ces bagues nous renseignent principalement sur le succès de la réinsertion des oiseaux dans leur environnement naturel ainsi que sur la nature des déplacements effectués après le lâcher.

QUE FAIRE SI VOUS TROUVEZ UN OISEAU BAGUÉ ?

Que l'oiseau soit vivant (blessé ou juste commotionné) ou mort, il est important de relever toutes les inscriptions sur la bague ainsi que les informations concernant sa découverte (date, commune et lieu-dit, espèce si vous la connaissez et circonstances de la découverte...).

Contactez ensuite le centre régional de sauvegarde de la faune sauvage :
04 65 09 02 20

Valoriser les programmes de renforcement de populations d'espèces patrimoniales

L'activité du centre peut également rejoindre le domaine plus général de la conservation des espèces. La connaissance acquise, par exemple, par le suivi télémétrique d'individus relâchés, peut être exploitée pour optimiser d'éventuelles expériences de renforcement de populations sauvages (exemple : chevêche d'Athéna).

Alimenter les bases de données naturalistes

Pour chaque animal accueilli au centre, et dont les informations précises concernant sa découverte ont été transmises, la donnée est intégrée dans la base ornithologique régionale - <http://www.faune-paca.org/> - afin d'enrichir notre connaissance sur la répartition des espèces. Le centre joue à ce titre un rôle important dans la connaissance liée à la nidification des rapaces nocturnes lors de la découverte par des particuliers des nombreux jeunes tombés des nids.

Un savoir-faire pour promouvoir la biodiversité

Animer un pôle d'information sur la faune sauvage

L'équipe du centre de sauvegarde renseigne le public sur les questions concernant la faune sauvage. Elle forme des écovolontaires qui sont accueillis pour aider aux tâches quotidiennes du centre et sensibilise en permanence les personnes qui appellent suite à la découverte d'un animal en détresse.

Communiquer pour sensibiliser sur la faune sauvage

Le centre de sauvegarde étant interdit à la visite, ses actions sont régulièrement présentées par le biais de **conférences** et d'**expositions** à destination du grand public. Les équipes animent des **journées à caractère événementiel** comme la « Nuit de la chouette ». Si les conditions s'y prêtent, c'est alors une excellente occasion de relâcher un oiseau en présence du public. Un numéro de la **revue Faune & Nature** est consacré au bilan d'activités pour la période 1996-2006. Un **dossier de presse** est diffusé auprès des médias et des communiqués informent la presse des événements.



Accueil téléphonique au centre de sauvegarde



Lâcher d'un oiseau en présence de nos partenaires d'Etat hôtel



Animation en classe de collège



Chouette hulotte (*Strix aluco*)



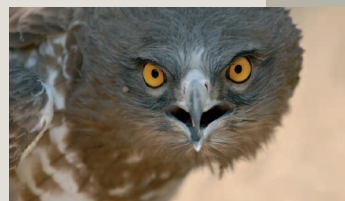
Éduquer à l'environnement

Les animateurs interviennent dans les établissements scolaires, prioritairement dans le cadre du programme de Sciences de la Vie et de la Terre des classes de 6^e, pour animer des actions éducatives sur la faune sauvage. La présentation de l'activité du centre de sauvegarde est une occasion idéale pour sensibiliser les élèves à la protection de la biodiversité. Au cours de la présentation de cet « hôpital des animaux blessés », les élèves apprennent les démarches et les gestes à suivre si ils trouvent un animal en détresse. Ils découvrent également les rapaces présents dans la région.

DES OUTILS AU SERVICE DE LA FAUNE SAUVAGE

Une **exposition** fait découvrir la vie d'un oiseau en détresse, du jour de sa découverte jusqu'à son lâcher en milieu naturel. Un **film DVD** de 26 minutes présente les activités du centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux. Un **site WEB** donne de nombreuses informations et permet de suivre certains oiseaux. Pour découvrir la faune sauvage dans la nature un **agenda de sorties nature** propose de nombreuses activités en région PACA.

Comment nous aider?



Circaète Jean-le-Blanc (Circaetus gallicus)

Faites connaître l'existence du centre

Vous pouvez aider à faire connaître le centre en rencontrant les personnes susceptibles de recueillir des animaux sauvages en détresse à proximité de votre lieu de résidence. Demander l'affiche et des plaquettes de présentation.

Venez renforcer le réseau de collecte et d'acheminement de la faune sauvage en détresse

Le rayon d'action régional du centre rend indispensable la participation de bénévoles pour aider à l'acheminement des animaux jusqu'à Buoux. Des dizaines de bénévoles nous apportent déjà leur aide précieuse dans cette mission. Une formation obligatoire est régulièrement proposée durant laquelle sont abordés les principaux aspects réglementaires ainsi que le fonctionnement courant d'un centre de sauvegarde. Les déplacements effectués dans ce cadre peuvent faire l'objet d'une déduction d'impôts en étant membre de la LPO PACA.

Assurez l'accueil téléphonique

En période d'affluence, notamment les week-ends, nous avons besoin d'aide pour l'accueil téléphonique afin de renseigner les personnes confrontées à la découverte d'un animal sauvage en détresse.



Chantier de bénévoles pour la réparation d'une volière de réhabilitation.

Participez aux chantiers de bénévoles

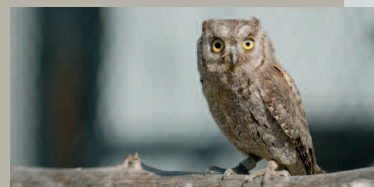
Nous organisons ponctuellement des chantiers pour la réalisation de travaux divers : construction et réparation de volières, débroussaillage du site, rénovation de murs en pierres sèches, etc. N'hésitez pas à vous manifester.



Nourrissage d'un jeune Coucou-geai (Clamator glandarius)



Jeune Milan noir (Milvus migrans)



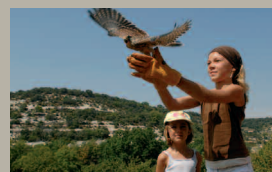
Jeune Petit-duc scops (Otus scops)



Formation des bénévoles du réseau d'acheminement



Jeune Aigle de Bonelli (Hieraaetus fasciatus)



Lâcher d'un Faucon crécerelle (Falco tinnunculus)



Écureuil roux (Sciurus vulgaris)

Aidez au nourrissage et aux soins

Devenez écovolontaire en venant aider bénévolement l'équipe du centre de sauvegarde de la faune sauvage dans la réalisation et le suivi des travaux d'entretien des équipements et de ses pensionnaires (faune sauvage européenne), sur une durée préalablement définie et selon une convention établie entre la LPO PACA et l'écovolontaire. La fiche de poste peut-être demandée auprès de la LPO PACA et les candidatures sont à adresser au responsable du centre avec une lettre de motivation et les périodes de disponibilités.

Faites un don

Les soins, la nourriture et l'entretien de la structure représentent un coût financier important. Nos pensionnaires ont besoin de votre aide ! Votre générosité nous permet de faire face à tous ces frais. Adressez-nous vos dons !

Sachez que vos dons sont déductibles à 66% de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Un reçu fiscal vous sera adressé en début d'année suivante.



Animaux sauvages en détresse

la LPO PACA lance un appel à dons

La LPO PACA, une association très active près de chez vous !

Nous avons besoin de la nature, l'oiseau aussi !

La Ligue pour la Protection des Oiseaux est une association nationale créée en 1912 dont l'objectif social est de protéger les oiseaux et les écosystèmes dont ils dépendent, en particulier la faune et la flore qui y sont associées. La LPO compte aujourd'hui 40 000 membres et gère près de 13 000 ha de réserves naturelles terrestres et maritimes sur la façade atlantique.



Protégez les oiseaux et la nature, rejoignez la LPO !



Animal en soin © LPO

Le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage PACA recueille depuis plus de 10 ans des animaux sauvages en difficulté, qu'ils soient blessés, malades, dénichés, plus ou moins apprivoisés, empoisonnés, mazoutés... afin de les soigner pour les réinsérer dans le milieu naturel. Vous souhaitez nous aider dans cette mission, envoyez vos dons à :

LPO PACA « Action Centre de Sauvegarde PACA »
Villa Saint-Jules - 6, avenue Jean Jaurès 83 400 Hyères

À titre d'exemple...

20 € = nourrissage d'une chouette hulotte pendant 4 mois.

45 € = premiers soins cliniques pour une buse.

150 € = rééducation au vol d'un grand rapace.

Pensez-y !

66%
de votre don
à la LPO PACA
est déductible
de vos impôts
dans la limite de 20%
de votre revenu net.

Un don de 45 €,
par exemple,
vous revient
en réalité à 14,85 €

Je fais un don à la LPO PACA : € *Merci*

Nom

Prénom

Adresse

Code postale Ville

RÈGLEMENT

- ☐ En espèce
- ☐ Par chèque bancaire
- ☐ Par virement bancaire

RIB France

Banque : 19106 – guichet : 00005 – n° compte : 43506283184 – clé : 93

IBAN étranger

FR76 1910 6000 0543 50 62 8318 493

Domiciliation : CA Hyères Clotis

Seule la LPO PACA est destinataire des informations que vous lui communiquez. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez, auprès de la LPO PACA, d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.



**Vous trouvez un animal sauvage en détresse, contactez le Centre
de sauvegarde de la faune sauvage 04 90 74 52 44 - crsfs-paca@lpo.fr**

ADHÉSION

- ☐ Membre individuel (1) 18,00 €
- ☐ Membre familial (2) 27,00 €
- ☐ Membre individuel + "L'OISEAU magazine" (4 n° par an) (3) 33,50 €
- ☐ Membre familial + "L'OISEAU magazine" (4 n° par an) (4) 42,50 €
- ☐ Membre bienfaiteur (75,00 € et plus) €
- ☐ Membre bienfaiteur + "L'OISEAU magazine" (90,50 € et plus) €

ABONNEMENTS

- ☐ "L'OISEAU magazine" 19,50 €
- ☐ Supplément pour l'envoi à l'étranger de L'OISEAU Magazine 6,10 €
- ☐ "Rapaces de France" supplément annuel à "L'OISEAU magazine" 4,50 €
- ☐ "Ornithos", la revue spécialisée de l'ornithologie de terrain (6 n° par an) 42,00 €
- Réduction sur "Ornithos" pour les membres LPO - 5,00 €

DON

- ☐ Je fais aussi un don pour la nature à la LPO PACA €

Pour les personnes étudiantes, sans emploi ou bénéficiant du RMI, le montant à régler est de :

1 = 12,50 € 2 = 19,05 € 3 = 28,00 € 4 = 34,55 € - Exclusivement valable sur l'envoi d'un justificatif validé.

Je règle par ☐ carte bancaire n° Expire le

☐ chèque à l'ordre de la LPO - Banque

Fait à le signature :

Nom Prénom

- ☐ Membre familial, je désire recevoir une carte pour chaque membre de ma famille (indiquer ci-après les prénoms et l'année de naissance des enfants)

.....

.....

Adresse

Code postal Ville

À retourner à la LPO - Fonderies royales - BP 90263 - 17305 Rochefort cedex - www.lpo.fr

faites un don

Les soins, la nourriture et l'entretien de la structure représentent un coût financier important.

Votre générosité nous permet de faire face à tous ces frais.

**Nos pensionnaires
ont besoin
de votre aide !**

Bon à savoir

Vos dons sont déductibles à 66% de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Un don de 100 € par exemple vous coûte en réalité 33 €.



Adressez vos dons à la LPO PACA
« Action Centre de Sauvegarde PACA »
Villa Saint-Jules - 6, av. Jean Jaurès, 83400 Hyères

